

ON S'ABONNE... Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste... PRIX DE L'ABONNEMENT... Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 15 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne... RÉCLAMES, 50 centimes la ligne... Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal... L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT... DÉPART DES CORRESPONDANCES... SERVICE DES POSTES... ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Table with columns for dates, routes, and postal services.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 8 Juillet 1865.

BULLETIN

La session législative de 1865 est close depuis mercredi dernier. A cette occasion M. Schneider a prononcé à la fin de la séance une allocution, dont nous reproduisons les passages suivants: « Toutes les grandes questions intérieures et extérieures ont retenti dans cette enceinte... »

du droit de vote demandé pour les noirs, et qu'il s'y montre opposé. Nous doutons que cette nouvelle soit exacte dit l'Avenir national: le président Johnson est trop prudent pour donner aujourd'hui une opinion définitive sur cette question. Il est probable qu'il laissera au Congrès le soin de décider ce point important.

Dépêches télégraphiques.

Marseille, 6 juillet 1865. Abd-el-Kader a débarqué, cet après-midi, avec un interprète français qui est le fils du consul de France à Damas.

Italie. Le journal de Rome annonce que Mgr Meglia nonce apostolique près la cour de Mexico, a pris congé de l'impératrice Charlotte (en l'absence de l'empereur Maximilien), après avoir remis au gouvernement mexicain une note exposant les motifs par lesquels le Saint-Siège lui a ordonné de mettre fin à sa mission et de ne plus rester témoin des violations des droits de l'église.

Turquie. Marseille, 5 juillet. Les avis d'Alexandrie sont du 28 juin. Les bulletins publiés par le journal l'Egypte constatent qu'il y avait eu la veille 253 décès dont 203 du choléra. Le jour même il y en avait eu 259 dont 214 du choléra. On assure que 30,000 personnes avaient quitté Alexandrie. Le consulat de France avait organisé des secours de concert avec les autorités égyptiennes. Un nouvel hospice européen avait été établi.

Afrique. Marseille, 6 juillet. Les lettres de Constantinople du 28, racontent que le Sultan avait eu une congestion cérébrale grave. Le danger était passé. Le 27, Sa Hautesse allait beaucoup mieux. Fuad Pachà avait gardé le secret sur l'état de son Souverain. Il avait même donné une fête aux ambassadeurs, pour mieux détourner les soupçons. La Bourse avait été informée ensuite de la gravité de la maladie et les fonds avaient baissé. Le vice-roi d'Egypte a été reçu à Constantinople avec de grands honneurs. On assure que la Porte lui accorde le Gouvernement de toutes les possessions turques du rivage africain de mer Rouge.

Marseille, 7 juillet. Les nouvelles d'Alger sont du 4. On lit dans le journal arabe le Mochaber: A la suite des demandes très-pressantes de la tribu la sommation de ceux qui seraient appelés à le juger, et la condamnation n'atteindra qu'un contumace. Attendez des temps meilleurs.

— A votre aise, mon père. Décidez de tout à cet égard. Je suis prêt à vous obéir en esclave. — Vous avez l'intention d'aller à Saint-Jacques de Compostelle? — Je crois ce pèlerinage nécessaire à mon salut. — Eh bien! A votre retour, quand vous serez parfaitement guéri de votre mal, je vous attends ici. — Je reviendrai. — D'ici là, je garde cette lettre, dont je m'engage à respecter... — Rendez-la publique; faites-en l'usage que vous jugerez le plus convenable, interrompit Césari Tornéo. — J'aurai soin de ne pas abuser de la permission, dit l'abbé, en repliant la lettre qu'il plaça dans son sein. Et maintenant? interrogea-t-il. — Et maintenant, mon père, fit Césari Tornéo, je vous demande l'absolution de toutes mes fautes. — Je vous la donne comme à celui qui se repent. Césari Tornéo inclina son front jusqu'à terre, se frappa la poitrine, et l'abbé récita sur lui la formule d'absolution. Césari Tornéo guérit-il réellement de sa passion? C'est ce que vous verrez, si vous lisez cette longue histoire jusqu'à la fin.

LE GEOLIER ET LES LIBÉRATEURS.

Depuis qu'il tenait dans ses oubliettes les seigneurs de Lentilhac, Philippe de Jean s'écartait peu de son

des Flittas pour la grâce de ses membres arrêtés en 1864, l'Empereur a ordonné la mise en liberté de tous ceux d'entr'eux qui n'étaient point compromis dans des affaires d'assassinat ou de pillage au préjudice des Européens. En vertu de cette décision, 181 Flittas ont été mis en liberté et dirigés sur Mostaganem.

EXPOSITION ARTISTIQUE ET INDUSTRIELLE

(9e ARTICLE.) Objets d'art et de curiosité. Nous allons aborder présentement la partie purement artistique de l'exposition. Nous suivrons comme ci-dessus l'ordre du catalogue; mais au lieu de donner le numéro, — le numéro n'a plus de raison d'être en ce moment, — nous donnerons le nom du propriétaire. — Le lecteur n'y trouvera pas plus d'obscurité, et le possesseur de l'objet nous pardonnera notre indiscretion.

Nous commencerons par les émaux. Nous le ferons d'autant plus volontiers que cette partie de la nouvelle série est sans contredit la plus riche.

On appelle émail, un verre coloré par des acides métalliques et rendu opaque par l'introduction d'une certaine quantité d'oxyde d'étain dans la masse de l'émail. On fixe l'émail sur un corps appelé excipient, qu'il soit de poterie ou de métal. Cet art remonte à la plus haute antiquité. Les Egyptiens faisaient des revêtements en émail monochrome; les Grecs et les Romains taillaient sur la surface des métaux des creux, dont les arêtes formaient les dessins, et ils remplissaient ces creux d'émail de diverses couleurs. Cela dura jusqu'au XIVe siècle, époque à laquelle on recouvrit l'excipient (de cuivre, d'or ou d'argent), d'une couche d'émail blanc sur laquelle on peignit avec des couleurs vitrifiables; que l'on identifiait ensuite à la masse-même de l'émail par l'action du feu.

Vers le Xe siècle, il y avait eu dans les Gaules des fabriques importantes, nonobstant celles de l'Orient; au XIIe, on constate, à Limoges, la présence d'ouvriers émailleurs. De ce temps, il reste encore des objets d'orfèvrerie émaillée très curieux. — Mais c'est vers le XVIe siècle que les émailleurs de Limoges s'approprièrent le procédé Italien, dont il vient d'être parlé. C'est l'époque des Lucas della Robia et des Bernard Palissy. François I rétablit à Limoges sa manufacture d'émaux depuis longtemps en souffrance; et c'est alors que s'exécutèrent, sur les dessins des plus grands maîtres, les objets d'art qui font encore aujourd'hui l'admiration des connaisseurs. On cite parmi les plus habiles artistes de ce temps Léonard le Limousin (1532-1580), Jean Courtois, dit Vigier (1556), la famille des Courtois, Pénicaut, Jehan Limosin et Pierre Raymond; au XVIIe siècle les Laudin; et au XVIIIe les Noualhiers. Les émaux de Laudin, de huit pouces sur six, sont d'une exécution ravissante; composition, dessin, couleur, tout est parfait. Les Noualhiers étaient de pauvres ouvriers dont les œuvres sont faibles de dessin et de couleur.

château, veillant sur sa double proie avec le même soin qu'un avaré veille sur sa cassette chérie. Et cependant il n'y avait pas apparence que les deux prisonniers fussent tirés de là ni par la force ni par la ruse, encore moins par le fait des bonnes dispositions du seigneur de Salviac à leur égard.

Déodat et Bertrand de Lentilhac furent relevés à moitié morts, l'un près de l'autre, sur le champ de bataille de Poitiers, en présence de Philippe de Jean, qui, les reconnaissant autant à leurs armoiries qu'à leurs traits, horriblement défigurés pourtant, par la fatigue et les blessures reçues dans le combat, les réclama sans différer, au prince de Galles, en vertu d'une promesse dont nous avons précédemment parlé. Mais Philippe, trouvant que le prince ne répondait pas assez promptement à sa réclamation, n'hésita pas à faire attacher à cheval les seigneurs de Lentilhac, qui n'avaient plus conscience d'eux-mêmes, et à les entraîner, sous une escorte de gens à lui dévoués et résolu, au château de Salviac. En route, le père et le fils reprirent connaissance, mais il leur fut difficile de se mettre au courant de leur position véritable, Philippe de Jean ne se montrant jamais à eux, et les gens qui les entouraient, les escortant et les servant sans prononcer une parole, malgré toutes les questions ni leur étaient adressées. Néanmoins, la façon dont ils étaient attachés à cheval, leur démontrait que celui dont ils se trouvaient les prisonniers, ne se piquait pas de pratiquer les vertus d'un loyal chevalier.

Et de fait, la conduite de Philippe de Jean fut, en cette circonstance, non seulement de tout point contraire aux lois si magnanimes de la chevalerie, mais

Après eux, la peinture Limousine tombe en décadence.

On comptait à l'exposition de Cahors, au moins sept émaux de Laudin: Six étaient signés. D'abord un St. Grégoire, un St. Jean et un St. Louis, trois admirables de dessin et de coloris, de pureté; ils appartiennent à M. Raynaud, — une vierge douloureuse et un ecce homo. Ste. Catherine et St. François, un peu moins remarquables, appartenant les deux premiers à M. d'Armagnac, les deux autres à M. Raynaud.

Un émail portant la signature d'un Nouailhier (1): vierge mère à M. Raynaud. — Quatre étaient signés de Nouailhier Layné: St. Etienne, une Vierge et un enfant Jésus (émail sur un bénitier), un St. André à M. Lagane, une Ste. Anne à M. Cavaignac; tous ces émaux sont d'un dessin moins correct et d'une couleur moins brillante, quelquefois terne. — Le nom de Naudin se trouve sur deux émaux: on peut, croyons-nous, le rattacher à l'école des Nouailhier. St. Nicolas sur reliquaire, appartenant à M. Lacoste; St. Joseph et l'enfant Jésus, appartenant à M. Besières, de Cambayrac. — Un St. Bruno, à M. Raynaud, portait les initiales P. N. C'est un monogramme inconnu parmi les émailleurs de Limoges. — Nous pourrions dire de même de deux émaux appartenant à M. Besse, de Figeac, marqués aux initiales J. R. sujet mythologique, un centaure. A l'apparence du coloris, nous serions tenté de croire qu'ils sont d'imitation moderne.

Beaucoup d'émaux ne portaient pas de signature. En première ligne et hors ligne nous citerons l'entrée à Jérusalem, émail Byzantin, à M. Besse, de Figeac. Cet émail a des proportions très grandes: il a plus de dix pouces de hauteur et un peu plus de huit de largeur; il est d'une conservation parfaite, les reliefs du dessin sont accusés avec beaucoup de netteté et le coloris est splendide. Il y a plus de vingt personnages: c'est un véritable tableau! C'était bien là cette peinture en émail pouvant résister à l'action de l'air, de la chaleur, du froid, de l'humidité, de la poussière, en un mot de tous les agents destructeurs de la peinture à l'huile, et pouvant lutter avec elle sous le rapport du fini. — Viennent ensuite: un Calvaire, grand émail ancien, de grande dimension, à Mlle de Roaldès, le dessin est incorrect et les couleurs imparfaites; — trois émaux, à M. Berton: baptême de St. Jean et une chaste Suzanne de l'époque de la décadence; un St. Jean-Baptiste un peu endommagé, mais d'un coloris très brillant et d'une telle correction de dessin que nous pourrions le comparer aux émaux de Laudin; — Jésus dans le désert à M. Cavaignac, émail très pur, aux couleurs vives et que nous prendrions volontiers pour un émail moderne; — une tête de Christ, un St. François-Xavier, un St. André, une assumption, émaux ordinaires, le roi David et le prophète Nathan d'un coloris éclatant, une naissance du Christ en grisaille, appartenant à M. Raynaud; — Enfin une Ste. Thérèse à M. Depyre; une Ste. Magdalaine, un St. Pierre émail don

(1) On en compte cinq.

encore d'une opposition flagrante avec celle que tintrent les vainqueurs après le désastre de Poitiers, donnant à leurs prisonniers la liberté d'aller ramasser de côté et d'autre les frais de leur rançon, et leur assignant un terme raisonnable pour la liquidation finale. Cette mesure ne manquait pas de générosité, quoiqu'elle fût imposée aux Anglais et à leurs adhérents par l'impossibilité de garder leurs prisonniers bien plus nombreux qu'eux-mêmes. D'ailleurs, elle était parfaitement dans les mœurs de cette époque, où la parole d'honneur peut-être prodiguée moins que de nos jours était aussi plus généralement gardée; où Jean le Bon, suprême résumé des vertus de la chevalerie, disait, en allant reprendre des fers que son fils avait eu l'adresse de briser: Si la justice et la bonne foi sont bannies du reste du monde, elles doivent se retrouver dans la bouche et dans le cœur des rois!

Mais l'exemple de ses pairs n'était pas capable d'arracher Philippe de Jean à cette voie cruelle que le désir de la vengeance lui faisait chercher depuis longtemps, et qui s'ouvrait maintenant à lui, vaste et sans entrave. Avec quel bonheur il allait la parcourir jusqu'au bout lentement, doucement, pour en jouir, comme un gourmet qui s'irrote goutte à goutte un vin généreux et délicat. Rien que l'idée de ses plaisirs futurs livrait son corps à des frémissements voluptueux. Il courait à la vengeance comme un autre court aux pieds de sa maîtresse.

Ses précautions étaient prises pour que les seigneurs de Lentilhac ne connussent l'exacte vérité qu'au moment où il leur serait impossible de se soustraire au sort cruel qui leur était réservé. En appro-

Les nouveaux abonnés auront droit à tout ce qui a paru du roman en cours de publication. Nous le tenons à leur disposition dans nos bureaux.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 8 juillet 1865.

CESARI TORNEO

(ÉPIQUE DU QUERCY AU XIVe SIÈCLE)

Par M. B.

QUATRIÈME PARTIE.

Suite du Chapitre III.

— C'est, répondit Césari Tornéo, une lettre de Philippe de Jean, signée de son nom, scellée de son sceau. Lisez-la, mon père. Césari tendit à l'abbé la missive dépliée. L'abbé la lut mentalement; puis après réflexion: — Le moment n'est pas favorable à la nouvelle ouverture d'un procès dont le souvenir est encore si vivant chez les cadurciens. Les Anglais sont aux portes de Cahors; le Quercy est envahi presque de tous les côtés. D'ailleurs, le procès ne peut pas avoir lieu dans les règles. Le seigneur de Salviac mépriseraient

La reproduction est interdite.

les traits sont très accentués, à M. Bessières de Cambrayrac; un St. Guillaume et St. Bernard à M. Bous-sac, de St-Céré, une nativité du Christ à M. Richard, etc.

Quelques objets d'art se rattachant à cette branche, peuvent trouver place ici, notamment un médaillon double émail ayant sur une face Ste. Rayne, martyr, et sur l'autre Ste. Luce, style Nouaillier; il appartient à M. Barayre; — une tabatière en or émaillé, avec portrait sur ivoire, à M. Depyre; — une tabatière en argent émaillé de saxe, à M. Daynard, de Flores-sas.

Miniatures, manuscrits, objets divers. — Nous allons parler de la miniature, de cette sorte de peinture à détrempe, si délicate, qui se fait en appliquant avec la pointe du pinceau, sur le velin ou les tablettes, les couleurs délayées à l'eau de gomme. C'est le genre qui demande le plus de soin, par suite, le plus de temps. Notre exposition en avait des spécimens charmants.

Etd'abord deux portraits appartenant à M. Calmette; une Diane chasserresse, par Boucher, et un portrait de femme, peinture allemande. Le nom du maître nommé, de Boucher, premier peintre du roi, directeur de l'académie de peinture (1704-1770), devrait nous dispenser de plus de développements; mais nous avons le besoin de dire que cette miniature est une chose

Examinons ce médaillon, une marine sur cuivre, miniature délicatement peinte (à M. Cavaignac); — ce portrait, miniature de femme, à M. Ruand. Quelle fine touche! Ce portrait de femme, — miniature, et un second portrait sur ivoire de Sambat, à M. Duportail; c'est très-joli. — un portrait de Charlotte Corday sur ivoire; c'est admirablement pointillé. La physionomie a de l'expression, la dentelle du bonnet est d'une finesse extrême, à M. Raynaud. — Un portrait remarquable sur ivoire, appartenant à M^{lle} Albuys, — un médaillon représentant l'Evêque de N. par Boccaia, miniature délicatement touchée, appartenant à M. Lasserre. Un portrait sur ivoire à M. Raynaud; un portrait de femme sur ivoire à M. Berton; un paysage miniature à M. Cavaignac. — Deux médaillons, miniatures sur ivoire appartenant à M. Labie; — Pan et Syrène, miniature anglaise fort joliment touchée (le sujet n'aurait pas sans doute trouvé grâce devant l'Albane), et Deucalion et Pyrrha repeuplant la terre, miniatures appartenant à M. Berton; — un portrait miniature homme sur ivoire à M. Ruand, et un portrait miniature de Fourcade à M^{me}. Rulle.

Il est des miniatures d'un genre différent et qui méritent aussi d'être observées: Une vierge mère sur parchemin, dont la peinture est un peu primitive, et une miniature sur parchemin représentant deux moines, à M. Calmette; — une aquarelle miniature représentant un membre des anciens parlements, à M. Ayot; un médaillon peinture sur ivoire et un portrait miniature sur ivoire, à M. Lepetit; un St. Jean Baptiste sur onyx, objet d'art fort remarquable, appartenant à M. Daynés, — une figurine de Janvry, miniature imitant le camée antique, et une bonbonnière avec miniature représentant Philis, à M. de Colomb; une parure avec miniature sur ivoire, etc.

Mais arrêtons-nous; nous n'avons pas seulement devant nos yeux un ouvrage d'art. — C'est le portrait au daguértype d'Eugène Cavaignac, chef du pouvoir exécutif en 1848. Au dessous la croix de la légion d'honneur portée par le général E. Cavaignac dans toutes ses campagnes d'Afrique (1). Visiteur, découvrez-vous! cette croix a brillé sur la poitrine d'un homme d'honneur: il était un enfant glorieux du Quercy!

Voici une annonce, page d'un vieux manuscrit appartenant à M. Calmette. — Mais dans ce genre on peut voir plus loin un ancien manuscrit sur parchemin, bien autrement curieux: Un livre de prières de messire Pierre du Tillet. C'est un précieux souvenir en même temps qu'un ouvrage d'art. Continuons la série des objets artistiques. — Avez-vous remarqué une vierge russe de Kasan? C'est un tableau dans lequel la tête de la vierge est encadrée d'une plaque d'argent repoussé. Vous en avez déjà vu un, de dimension plus grande, portant le n^o 255 de la section Peinture; celui-ci a été rapporté de Moscou et donné à M. Bonie par M. le comte Murat. — Et cette croix byzantine, émaillée, appartenant à M. d'Armagnac? Elle a été égarée parmi les porcelaines et faïences du catalogue; elle n'en est pas moins une précieuse relique: C'est un émail dit des orfèvres.

(1) Cette croix a été donnée à M. Edmond Cavaignac par sa tante, mère d'Eugène Cavaignac.

chant du Quercy, Philippe de Jean, parti lui-même en avant-garde, fit préparer un gîte, où sa troupe passa toute la journée: le soir, elle se remit en chemin et fit son entrée au château de Salviac, au petit jour. Philippe ne se découvrit aux seigneurs de Lentilhac qu'à l'instant où ils s'engageaient sous cette voûte sombre, menant aux oubliettes, affreux tombeaux qui recevaient des vivants et ne rendaient que des débris de cadavres.

Le coup de théâtre de la reconnaissance, préparé par Philippe de Jean avec amour et volupté, produisit l'effet qu'il en attendait: l'abbatement de Déodat de Lentilhac, en se voyant aux mains de son ennemi mortel; les folles, mais généreuses colères de Bertrand, dont l'ardeur juvénile ne pouvait se contenter de la triste résignation à laquelle se résolut son père; cette première heure d'une agonie d'autant plus pénible qu'elle durerait plus longtemps, ces deux hommes, courbés sous le poids des fers, ensevelis vivants dans les entrailles de la terre, sans espérance de revoir la lumière du jour; tout cela portait le seigneur de Salviac au comble du plaisir. Ah! qu'il se crut heureux, lorsqu'après avoir retiré à lui l'échelle par laquelle les seigneurs de Lentilhac étaient descendus dans les oubliettes, il ferma sur eux la porte de fer, en leur souhaitant un bonjour ironique, et leur promettant sa visite pour bientôt.

Ce qui causa la plus grande affliction aux seigneurs de Lentilhac fut de ne pas vivre et mourir dans le même cachot. Philippe de Jean avait donné à chacun le sien, non pas tant peut-être dans le but de les priver de consolations réciproques, qu'afin d'exercer avec fruit sa cruelle vengeance. Que voulait-il, en

Mais voyez ces deux tabatières, propriété de M. Clary: L'une avec portrait sur ivoire par Brzezinski, l'autre en onyx ayant appartenu à Voltaire! Une tabatière en laque à M. Guilhou! Quatre tabatières à M. Berton: 1^o une tabatière en bois, avec bouquet de fleurs par Redouté (cette tabatière a été donnée par Redouté lui-même à Berton compositeur, membre de l'institut); — une tabatière avec portrait sur ivoire, finement peint; une tabatière avec gouache italienne sur le couvercle; une tabatière avec mosaïque représentant un papillon! — Encore deux tabatières, la première ornée d'une mosaïque représentant le Panthéon d'Agrippa, appartient à M. Labie; la deuxième avec miniature sur ivoire, à M. de Colomb. — Toutes ces tabatières sont de luxe: Elles ou leurs pareilles inspirèrent Scribe lorsque dans le Postillon de Longjumeau, il faisait dire au marquis surintendant des plaisirs de S. M. Louis XV, qui cherchait des voix pour l'académie de musique: « Suivez-nous, vous serez à la cour... on vous donnera des tabatières... — je ne prends pas de tabac, répétait-il le célèbre Chapelou!... On prend toujours les tabatières... »

Terminons notre revue d'aujourd'hui par quelques objets de curiosité. Voilà une chevalière en argent ciselé, trouvée dans les environs du château de Bretenoux: Le châton se compose d'un écusson fraillé. — A côté, deux bagues en argent: Une chevalière et un anneau de mariage, trouvés dans un tombeau Gallo-Romain, découvert dans le jardin de M. Plantade, près St-Urcisse à Cahors; — plus loin deux chapelets trouvés dans un tombeau, aux Caysses, en 1700; — enfin deux médailles très-intéressantes: L'une représentant l'ingénieur Brunel père, auteur du tunnel de la Tamise; l'autre frappée à l'effigie d'Alexandre II, empereur de Russie. Cette marque honorifique est très-rare, et n'est donnée qu'aux aides de camp de l'Empereur. Celle-ci fut offerte par l'un d'eux à M. de Percin, lieutenant-colonel du 8^e chasseurs, qui a bien voulu la donner à M. Bonie.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique locale.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Moniteur du 7 juillet.

La session du Sénat a été close hier.

COMICE AGRICOLE DE PUY-L'EVÊQUE

Le Comice agricole de Puy-l'Evêque poursuit avec une activité incessante son heureux développement. On n'a pas oublié le brillant début de cette création encore récente. Succès oblige; aussi l'impression générale est-elle que la prochaine exhibition sera supérieure à la première. Le programme du Concours que nous nous empressons de publier en est un gage certain. Sa lecture ne peut laisser aucun doute sur les rapides progrès d'une institution modeste à son origine, mais qui tire une grande valeur de l'exemple qu'elle donne et du double but qu'elle poursuit: le resserrement du lien social et l'accroissement de la richesse cantonale.

CONCOURS AGRICOLE CANTONAL DE 1866

Programme. Un Concours Agricole cantonal aura lieu à Puy-l'Evêque au mois de septembre 1866. Il sera décerné les primes suivantes:

- PREMIERE DIVISION. PROPRIÉTÉS ET CONCOURS SPÉCIAUX. Bonne tenue et améliorations. 1. Propriétés de plus de 15 hectares. 1^o Une médaille d'or. — PRIME D'HONNEUR. 2^o Une 1^{re} médaille d'argent. 3^o Une 2^e médaille d'argent. 2. Propriétés de 5 à 15 hectares. 1^o Une médaille d'or. — PRIME D'HONNEUR. 2^o Une 1^{re} médaille d'argent. 3^o Une 2^e médaille d'argent. 3. Cultures spéciales. 1^o Prairies artificielles, 2 médailles d'argent. 2 — — — de bronze. 2^o Racines fourragères, 1 — d'argent. 4 — — — de bronze.

- 3^o Arbres fruitiers, 1 — d'argent. 4 — — — de bronze. 4. Elèves des Ecoles communales qui auront le mieux soutenu l'examen. Deux médailles d'argent. Deux — — — de bronze. 5. Aux plus anciens domestiques et servantes. 1^o Une médaille d'argent et 25 francs. 2^o — — — et 20 francs. 6. Concours de labourage. 1^o Une médaille d'argent et 25 francs. 2^o — — — et 20 francs. 3^o Une médaille de bronze et 20 francs. 4^o — — — et 15 francs. 5^o — — — et 10 francs.

DEUXIEME DIVISION.

ANIMAUX REPRODUCTEURS.

- ESPECE BOVINE. 1^{re} CATÉGORIE. — Génisses ayant moins de 3 ans, pleines ou à lait. 1^o Une médaille d'or. 2^o Deux — — d'argent. 3^o Deux — — de bronze. 2^e CATÉGORIE. — Vaches de 3 ans et u-dessus, pleines ou à lait. 1^o Une médaille d'or. 2^o Deux — — d'argent. 3^e CATÉGORIE. — Veaux ou Génisses de 3 mois à un an, nés chez l'Exposant. 1^o Une médaille d'argent. 2^o Une — — de bronze. ESPECE CHEVALINE. 1^{re} CATÉGORIE. — Juments poulinières et pouliches pleines, âgées de plus de 3 ans. 1^o Une médaille d'or. 2^o Une — — d'argent. 3^o Une 1^{re} médaille de bronze. 4^o Une 2^e — — de bronze. 2^e CATÉGORIE. — Poulins et pouliches au-dessous de 4 ans. 1^o Une médaille d'argent. 2^o Une 1^{re} — — de bronze. 3^o Une 2^e — — de bronze. ESPECE PORCINE. RACES FRANÇAISES. Mâles. Une médaille d'argent. Femelles pleines ou suitées. 1^o Une médaille d'argent. 2^o Une — — de bronze. RACES ÉTRANGÈRES. Mâles. Une médaille d'argent. Femelles pleines ou suitées. 1^o Une médaille d'argent. 2^o Une — — de bronze. Animaux de basse-cour. 1^o Une médaille d'argent. 2^o Une — — de bronze.

TOISIEME DIVISION.

- ATTÉLAGE DE TRAVAIL ET DE BOEUF GRAS. 1^{re} CATÉGORIE. — Attelages de travail. 1^o Une médaille d'argent. 2^o Une 2^e médaille d'argent. 3^o Une 1^{re} médaille de bronze. 4^o Une 2^e médaille de bronze. 2^e CATÉGORIE. — Boeufs gras présentés à la foire du mois de février 1866, à Puy-l'Evêque. 1^o Une médaille d'or. 2^o Une — — d'argent. 3^o Une — — de bronze. N. B. Les bœufs gras ne pourront concourir que par paires. QUATRIEME DIVISION. INSTRUMENTS ARATOIRES ET PRODUITS AGRICOLES. Instruments aratoires. 1^{re} SECTION. — Fabricants. 1^o Une médaille d'or. 2^o Deux — — d'argent. 3^o Deux — — de bronze. 2^e SECTION. — Propriétaires. Deux médailles d'argent. Produits agricoles. 1^o Deux médailles d'argent, 2^o Cinq — — de bronze.

CINQUIEME DIVISION

- EXPOSANTS HORS CANTONS. Une médaille d'or.

Deux — d'argent. Deux — de bronze. SIXIEME DIVISION. ANIMAUX ET PRODUITS NON PRÉVUS DANS LE PROGRAMME. Il sera mis à la disposition du jury pour cet objet, 4 médailles d'argent et 200 fr. Dispositions générales. ARTICLE 1^{er}. Le jury sera composé de sept membres dont quatre seront nommés par M. le préfet et trois restent au choix du comice. ART. 2. Les propriétaires qui voudront concourir pour les primes d'honneur devront se faire inscrire chez M. DELBREIL, l'un des secrétaires, du 4^{er} janvier au 4^{er} février 1866, terme de rigueur. ART. 3. M. le président fera ultérieurement connaître les époques des autres inscriptions. ART. 4. Tout exposant qui aura obtenu une médaille d'or ou un premier prix dans le précédent concours du comice, n'aura plus droit pour le même objet qu'à un rappel de prix, s'il y a lieu, à moins d'un perfectionnement notable pour les instruments et produits ou d'un changement de catégorie pour les animaux. ART. 5. Il en sera de même pour celui qui, dans la même catégorie, ne méritera pas un prix supérieur à celui précédemment obtenu. ART. 6. Les animaux exposés devront être possédés par l'exposant depuis quatre mois au moins. Puy-l'Evêque, le 20 juin 1865. Le Président du comice, Membre Conseil général, DEMAUX. Le secrétaire, DUBOIS, ingénieur civil.

Les notables commerçants de l'arrondissement de Cahors, se sont réunis dimanche au nouveau Palais de Justice (chambre de commerce), pour procéder au remplacement de deux juges et d'un suppléant. — MM. Rouquette et Gintrand ont été nommés juges. M. Labroue, juge suppléant. Après quelques jours d'une température supportable, les fortes chaleurs étaient revenues, quand, hier matin, un peu de pluie a rafraîchi de nouveau l'atmosphère. Aujourd'hui le temps est au variable. Nos correspondants du département nous annoncent, d'après l'état florissant des vignes, une excellente récolte en vin pour 1865. Sur la place de Bordeaux, 1^{er} juillet, les vins de Cahors ont été cotés: 1^{re} qualité, vins de 1864, 350 à 400 fr. le tonneau; — 2^e et 3^e qualités, 280 à 300 fr. le tonneau. Nous donnons plus loin le Bulletin commercial de la 1^{re} quinzaine de juin. MM. les maires, les commerçants, les propriétaires, tout le monde en un mot doivent apprécier ce Tableau, où l'on peut puiser d'utiles renseignements. On nous écrit de Vayrac: Depuis une dizaine de jours, dans notre localité, la moisson est en pleine activité; on n'en peut rien dire, sinon que la récolte en céréales est celle d'une bonne année. Ce ne sont pas les terrains composés de riches terreaux d'alluvions qui généralement fournissent cette année une abondante récolte, au contraire, on n'y moissonne qu'une récolte d'année commune. Tandis que les terreaux à sous sol imperméable, de nature aquatique ou marécageuse dont le principe fertilisant n'a pas été dissous, grâce à un temps généralement sec, par les eaux stagnantes des pluies, et les terrains calcaires et argileux donnent communément cette année, de bonnes moissons.

casion de remercier la Providence, qui leur ménageait ainsi des forces suffisantes pour attendre le moment où sa main puissante les firerait de ce triste lieu d'épreuves. Philippe de Jean visitait régulièrement ses prisonniers deux fois toutes les vingt-quatre heures. Une visite avait lieu entre une et deux heures après-midi. Alors Philippe venait de diner; il se levait de table, repu de chair et de vin, comme un ignoble goinfre. Il allait compléter les délices de l'estomac qui tenaient, avec des voluptés plus grossières encore, une large place dans sa vie, par le spectacle des maux dont il abreuvait ses victimes. L'autre visite se faisait vers minuit ou une heure. Après avoir bravement soupé, Philippe venait de dormir un somme; il allait achever la digestion du repas du soir, comme il avait commencé la digestion du repas du matin. Au commencement, il y eut de longs et violents discours échangés entre les prisonniers et le seigneur de Salviac. Tout ce qu'eurent dire Déodat et Bertrand de Lentilhac, pour rendre accessible à l'honneur ou à la crainte le cœur de Philippe de Jean, fut parfaitement inutile. Philippe n'avait plus d'honneur; il ne craignait plus rien. Aussi les prisonniers, qui s'en aperçurent, finirent par ne plus répondre aux questions de Philippe, à qui le bruit des chaînes annonçait seul que les oubliettes étaient encore peuplées d'êtres vivants. Philippe de Jean aimait le vin: il buvait beaucoup; se grisait rarement; mais on le trouvait souvent dans cet état d'excitation qui, à la longue, dégénère en folie furieuse, et qui est le propre des hommes fortement constitués dont les alcools et le

vin pur sont l'unique boisson. Alors, il était, ou d'une loquacité singulière, mais dégouttante, parce qu'elle ne s'exerçait qu'aux dépens des choses les plus respectables, les plus saintes; ou d'un mutisme parfait, mais effrayant, parce que sa figure prenait les traits d'une rage sourde et profonde à épouvanter les plus braves. Les seigneurs de Lentilhac profitaient de cette double et si diverse disposition de Philippe de Jean après boire. Les jours où le seigneur de Salviac avait le vin bavard étaient des jours malheureux pour les prisonniers. Il leur fallait essayer alors les discours les plus injurieux, et les plus cruels par la perspective qu'ils développaient. D'abord Philippe ricanait, puis, il parlait de son dessein qui était de s'emparer de Ricarde Buffeti, de tous les membres de la famille de Lentilhac, jusqu'au dernier; et de les laisser tous ensemble mourir de douleur et de faim au fond de ses oubliettes. Il n'épargnait pas Césarini Torné; mais il lui réservait une mort en plein jour, après l'avoir préalablement soumis à une série de tortures, telles que l'ablation des ongles, le brisement partiel des os, l'aveuglement par le fer rouge, etc., etc. Et comme il se complaisait dans le détail de toutes ces horreurs! Les jours où Philippe de Jean avait le vin muet étaient des jours heureux pour les prisonniers. Alors Philippe se contentait de leur dire quelques mots; puis, il marchait lentement auprès des oubliettes; en mêlant au bruit de ses pas de rares mais féroces grognements. L'on eût dit d'un lion pris au piège, qui craint d'attirer le chasseur par ses rugissements, mais qui, malgré les instincts de la prudence, ne peut s'empêcher d'exhaler de temps en temps un cri de rage concentré.

(La suite au prochain numéro.)

Aussi sur notre place, le prix du froment a atteint et dépassé pendant la majeure partie de l'année 18 fr. l'hectolitre à la foire de Vayrac. 1^{er} juillet, le prix est descendu de 15 fr. 50 à 16 fr. 50 c. l'hectolitre.

Par décret impérial les conseils d'arrondissement se réuniront le 31 juillet pour la première partie de leur session qui durera cinq jours.

RENTES MIXTES

CRÉÉES PAR DÉCRET IMPÉRIAL DU 18 JUIN 1864. AVIS AUX RENTIERS

Les inscriptions de rentes 3 p. 0/0 nominatives munies de coupons d'arrérages PAYABLES AU PORTEUR, connues sous le nom de *rentes mixtes*, ont pris déjà une extension rapide, ce qui prouve qu'elles répondent à un besoin réel. Pour aider encore à leur développement, le ministre a décidé qu'il serait créé pour cette nature d'inscription, comme cela a été fait pour les rentes au porteur, des coupures intermédiaires de 6, 7, 8 et 9 francs qui, réunies aux coupures déjà autorisées, permettront de former toute somme de rente, depuis le minimum de 5 francs.

Les demandes d'échange d'inscriptions ordinaires contre des *inscriptions mixtes* pourront donc être admises désormais pour l'intégralité de l'inscription, quel qu'en soit le montant.

OBLIGATIONS FONCIÈRES ET OBLIGATIONS COMMUNALES DE 500 FR. 5 0/0.

Ces titres de 500 fr., rapportant 25 fr. par an, sont émis en représentation des prêts consentis par le Crédit foncier. Les intérêts sont payables dans toutes les Recettes des Finances, les 1^{er} mai et 1^{er} novembre.

On souscrit au pair, à l'Administration centrale, r. Nve-des-Capucines, 19, à Paris, dans toutes les Recettes des Finances, et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Mariages.
6 juillet Tulet (Jean), jardinier, et Mignot (Françoise), sans prof.

Décès.
6 — Sauret (Aimé-Louis-Alexandre), 10 mois, St-Georges.
Pour la chronique locale : A. Layton.

ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris. Sommaire du 1^{er} juillet, 1865.
La reine douairière des îles Havai. — Revue politique. — Fête nationale en Serbie. — Courrier de Paris. — Expédition des Babors. — Une visite à l'Observatoire. — Paris fantastique. — Salon de Tableaux reproduits. — Agriculture et Horticulture. — Causerie dramatique. — Exposition de Chaumont. — Maison d'arrêt de la garde nationale. — Les trains de plaisir. — Bibliographie. — Antiquités scandinaves.

Gravures : Emma, reine des Havai. — Bivouac d'El-Aouana (Algérie). — Roche au milieu du camp. — Enlèvement des crêtes de Men-Char. — Théâtres des Variétés : Dans les cornes du Taureau. — Observatoire de Paris (3 gravures). — Salon de 1865 : tableaux reproduits par l'illustration : Sentinelle grecque ; — Carrefour au Caire ; Tête de jeune fille ; — Massacre des innocents. — Statues : Studiosa ; — Aurore d'amour ; — Chloris ; — Agar ; — Aristophane. — La Science. — Exposition de Chaumont ; Fontaine exposée. — Maison d'arrêt de la garde nationale. — Antiquités scandinaves (6 gravures).

L'ILLUSTRATION DU MIDI.

Sommaire du 2 juillet 1865.
Texte : Galerie biographique du Midi de la France. Claude Peyret, prieur de Pradinas. — Courrier de province par M. G. Raynaud. — Chronique parisienne, par Emile Lamby. — Exposition de Toulouse. Salon de peinture, par G. Raynaud. — Villa Sardou, à Cannes. — Ancienne porte Arnaud-Bernard, à Toulouse. — Chronique musicale, par P. Mériel directeur du Conservatoire. — Veillées parisiennes, par Jules Roussy. — Feuilletton. Le petit duc ou Richard Sans-Peur. — Cabaret. — Abbaye de Boulbonne (Hte-Gne). — Bulletin financier, par Adrien Delmas.

Gravures : L'abbaye de Boulbonne. — Ancienne porte Arnaud-Bernard, à Toulouse. — Cabaret. — Villa Sardou, à Cannes (Alpes-Maritimes).

Correspondance.

Paris, 7 juillet

Le tirage des Obligations de l'Emprunt Mexicain vient d'avoir lieu à Paris, l'opération était présidée par M. le comte de Germiny, sénateur, etc., président de la commission des finances du Mexique. La liste complète des numéros sortis de l'urne n'est pas encore connue. Nous devons nous borner à donner les numéros gagnants les principaux lots : le n^o 16,444 a gagné 500,000 fr. ; 495,293, 100,000 fr. ; 39,817, 100,000 fr. ; les n^{os} 91,040, 278,473, 31,654 et 430,578 ont gagné chacun 50,000 fr.

Le public, qui assistait à ce tirage, était très-nombreux.

On dit que le lot de 500,000 francs de la Loterie Mexicaine, est échu à un fermier de la Beauce qui va devenir ainsi grand propriétaire.

— D'après une autre version, le possesseur du numéro 16,444 serait un employé de la Maison Monteaux qui, par suite d'une joyeuse excursion à Asnières, aurait écorné les 80 fr. destinés au 2^e versement de son obligation. Le demi-million resterait ainsi au comptoir d'escompte.

Voici ce que nous lisons dans la France : Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est le 4 juillet, à une heure et demie, qu'a eu lieu, à la salle Herz, sous la présidence de M. de Germiny, le tirage des obligations mexicaines.

Lorsque le numéro 16,444, auquel échoit le lot capital de la journée, eut été proclamé, aussitôt on l'inscrivit sur un tableau noir qui circula dans la salle, de la salle dans la cour, de la cour dans la rue, puis à la Bourse, et puis, par le télégraphe, dans le monde entier.

Ce bienheureux numéro 16,444 appartient à un cultivateur aux environs de Paris, qui l'avait acheté, il y a peu de jours, chez MM. Lunel et Monteaux, changeurs, boulevard Montmartre.

Prévenu aussitôt par estafette de ce coup de fortune, le gagnant, qui jouit d'ailleurs d'une certaine aisance, s'est simplement contenté de répondre à l'envoyé de MM. Lunel et Monteaux :

« Je suis content de ce que vous m'apprenez. Dans quelques jours je passerai à Paris, où d'autres intérêts m'appellent, et nous réglerons cette affaire. »

C'est ouvrir philosophiquement la porte à la fortune.

— En parlant hier de l'heureux gagnant de la somme de 500,000 fr. au tirage des obligations mexicaines, nous avons omis de mentionner son nom : c'est M. Gigre, ancien courtier de commerce, demeurant à Meudon (Seine-et-Oise).

Le bruit avait couru que le lot était échu à une obligation dont les deux versements n'avaient pas été opérés, ce qui en faisait bénéficier l'emprunt lui-même. *Le Temps* déclare que cette nouvelle est entièrement fautive.

M. Gigre se livrait à l'innocent plaisir du jardinage quand on est venu lui annoncer le beau coup de hasard qui l'enrichissait. Il a parfaitement, ainsi que nous l'avons dit, supporté ce choc inattendu, et cela de façon à encourager ceux qui craignent de gagner de peur d'en mourir de joie.

— Un journal attribue à M. Boittelle, préfet de police, qui occupe ce poste depuis 1858, des projets de retraite. Le même journal dit que son successeur serait, soit M. Piétri préfet de l'Hérault, soit M. Gavini, préfet de Nice.

— Abd-El-Kader, qui est attendu à Marseille aujourd'hui, se dirigera immédiatement sur Paris. L'Empereur a envoyé au devant de

l'ex-émir M. Hec-Kart, l'un de ses officiers d'ordonnance.

— Le ballon le *Géant* est descendu à Ste-Agrève (Ardèche), par suite de manque de lest et après onze heures et demie de voyage. Il n'a eu aucun accident.

Pour extrait : Layton.

Bibliographie.

La librairie Hachette vient de publier un nouveau roman de miss Braddon : *Henry Dunbar*, histoire d'un réproché, traduit de l'anglais par M. Ch. Bernard-Derosne (2 vol. in-18 jésus. 6 fr.)

Henry Dunbar est un des romans les plus dramatiques de miss Braddon, un de ceux dont l'intrigue attache le plus le lecteur et dont le dénouement est le plus imprévu, le plus saisissant.

Henry Dunbar, fils d'un riche banquier, a, dans sa jeunesse, commis un faux. Au jour du châtiement, il abandonne Joseph Wilmot, son complice, qu'il pourrait sauver d'une seule parole. Il est envoyé aux Indes, et désormais Joseph traîne une existence souillée.

Trente-cinq ans se sont passés. Henry Dunbar est devenu à son tour chef de la maison de banque, et il est sur le point de revenir en Angleterre. Joseph, qui a une fille, Margaret, apprend ce retour ; une pensée de vengeance le pousse à la rencontre de son ancien maître.

Tout à coup, on apprend que Joseph Wilmot a été assassiné ; Henry Dunbar est un instant soupçonné, puis relâché ; Margaret, folle de douleur, voit en lui le meurtrier de son père, et le poursuit pour le confondre par sa présence. Mais Henry refuse énergiquement de la voir, et, lorsqu'elle a vaincu tout obstacle et qu'elle se trouve en face du banquier, elle trouve en lui son propre père, Joseph Wilmot, qui a tué Henry et a joué ensuite facilement son personnage, l'Anglo-Indien étant absent depuis de longues années. Dès lors, Margaret met à tenter le salut du coupable toute l'énergie qu'elle a mise à demander son châtiement ; elle réussit, après mille peines, à le faire échapper et à lui assurer une mort douce et repentante. Sa récompense est d'épouser l'homme qu'elle aime et qui lui pardonne le terrible nom qu'elle porte.

Le roman est conduit avec une habileté extrême. On ne soupçonne la substitution du héros qu'à la dernière heure, et il y a pour le lecteur un effet très-grand dans la découverte du mystère, lumière soudaine qui éclaire tout le livre. L'instruction de l'affaire, la marche lente et sûre de l'agent de police, rappellent la méthode d'Edgard Poë. On ne saurait faire un plus grand éloge de miss Braddon.

Causerie Parisienne.

(Correspondance spéciale du Journal du Lot.)

Paris, 7 juillet 1865.

Oh ! lorsqu'un lourd soleil chauffait les grandes dalles Des ponts et de nos quais déserts.

Voilà ce que chacun se dit en traversant les ponts mornes et brûlants, sillonnés par des gens à l'air abattu et pressés d'échapper au supplice du feu que juillet nous prodigue avec son ciel d'un bleu navrant asile d'un soleil torride. L'auteur des *Iambes* n'a pas trouvé en 1830 les quais plus déserts de parisiens qu'aujourd'hui, car tout Paris est à la campagne, laissant la place aux étrangers et aux provinciaux altérés des monuments au faite desquels la chaleur ne les empêche pas de grimper. Etrange animal que l'homme, au moment où toute ville est insupportable, où tout parisien, peu fortuné et obligé de rester la semaine à Paris, soupire après le dimanche, pour aller courir à l'aise et à l'ombre sous les grands arbres des bois des environs, les provinciaux et les étrangers affluent à Paris. Les

physionomies que l'on rencontre ont les yeux tous grands ouverts et pleins d'admiration ; tous ces gens tournent continuellement le cou de droite et de gauche, lèvent la tête à chaque instant, s'extasient devant un chat assis sur un balcon au cinquième étage, et se déploient en longue file sur le bord des trottoirs, attendant pour traverser la chaussée que les voitures soient en petit nombre. Ils restent là plusieurs minutes. Quand c'est une famille de sept à huit membres, il faut bien une demi-heure au chef de ladite famille pour faire passer sans accident sa progéniture d'un côté à l'autre. Je me rappelle avoir vu un jour sur les boulevards deux familles s'apercevoir d'un trottoir à l'autre, elles étaient une dizaine chacune et voulaient traverser. J'y étais passé à midi, à trois heures elles étaient encore là à attendre, deux personnes de l'une et trois de l'autre avaient effectué le passage. Je pense quelles ont dû y coucher. Mais revenons à nos étrangers. Ils envahissent tous les lieux publics, fatigant nos oreilles de leurs idiomes discordants ou, de leur accent agaçant demandant des renseignements sans queue ni tête, criant, courant, trouvant tout beau. Ils veulent tout voir ; ils courent toute la journée, ils font ample provision de souvenirs se promettant de tenir le dé de la conversation pendant plusieurs mois dans leur ville natale.

Mais tous ces visiteurs ont éprouvé une bien grande déception : le soir de leur arrivée ils se précipitent à l'Alcazar pour entendre Thérèse, se bousculant, s'empilaient et n'entendaient que des doublures, car Thérèse ne chante plus. Pourquoi ? La raison de son silence n'est pas encore connue ; l'affiche de son café chantant porte ceci : M^{lle} Thérèse ne chantera pas aujourd'hui ; demain M^{lle} Thérèse reprendra le cours de ses représentations. Mais le lendemain l'affiche n'a pas changé et depuis huit jours on se livre à une foule de conjectures : les uns disent que la modestie de Thérèse, souffrant chaque jour de sa grande popularité, s'est enfouie au fond d'un département pour vivre ignorée, loin des bruits de ce monde, loin des vaines fumées de la gloire ; d'autres racontent que Thérèse va donner son cœur et sa main à un certain M. Nicolas : elle vit dans l'ombre et la retraite pour lui laisser croire qu'il est le préféré. Et ainsi de suite, aucun de ces bruits n'est vrai ; mais voici ce que l'on m'a affirmé comme étant de la plus rigoureuse exactitude. Thérèse est partie, appelée par la reine de Madagascar qui veut civiliser ses sujets. Après avoir décrété l'emploi de la crinoline, elle va mettre l'art à la portée de tout son peuple, grâce à Thérèse pour le chant. Quant à l'art oratoire, à l'art littéraire, elle s'en occupe sérieusement. Alexandre Dumas se prépare à aller faire des conférences, et Timothée Trimm abandonne le *Petit journal* et devient le rédacteur en chef du *Moniteur* du jour à Madagascar. La civilisation marche.

* On a saisi ces jours derniers un volume dont le titre est : *Les petites comédies de l'Amour*. L'auteur embellit de son portrait la première page du livre. C'est ce qu'il y a de mieux. On y outrageait, à ce qu'il paraît, la morale publique, et M^{lle} *** va un de ces jours comparait devant ses juges.

* Je termine en citant quelques vers de la jolie petite saynète et un acte que M. Ch. de Banville vient de faire représenter aux Français. La *Pomme* c'est le titre, nous montre Vénus succombant à sa curiosité excitée par Mercure. Elle mange la pomme que le messager de Jupiter lui avait fait promettre de conserver intacte. La *Pomme* finit par ces vers charmants :

Vous, ne dédaignez pas une chanson frivole. Ce conte, plus léger que la brise qui vole, Est vrai comme la vie et comme nos amours ; Car, tant que mûriront les fruits vermeils, toujours La femme y voudra mordre, et, tout tant que nous sommes, Nous aimerons toujours les mangueuses de pommes

PAUL HUG.

P. S. Le lot de 500,000 fr. de l'Emprunt Mexicain vient d'être gagné par le n^o 16,444. Je ne sais quel est l'heureux possesseur de ce numéro. Ce n'est pas moi.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

		6 juillet.		Dernier cours.		Hausse.		Baisse.	
au comptant :									
3 pour 100	67 17	» 05	»	»				
4 1/2 pour 100	96 00	»	»	»				
7 juillet. 1865.									
au comptant :									
3 p. 0/0 emprunt de 1864	67 05	»	»	»				
4 1/2 pour 100	96 00	»	»	»				
8 juillet.									
au comptant :									
3 pour 100	67 20	» 15	»	»				
4 1/2 pour 100	96 20	» 20	»	»				

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTON.

Bulletin commercial de la première quinzaine de Juin 1865.

PRIX OFFICIEL MOYEN DES GRAINS DANS LE DEPARTEMENT DU LOT

	BLÉ		MÉTÉIL		SEIGLE		ORGE		SARRASIN		MAÏS		AVOÏNE		POIS		LENTILLES		HARICOTS		
	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.							
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.									
Cahors	17 35	22 20	»	»	»	»	»	»	»	»	13 60	17 90	»	»	»	»	»	»	»	»	
Castelnau	17 43	21 42	»	»	»	»	»	»	»	»	12 85	17 85	»	»	»	»	»	»	»	»	
Montcuq	18	20	»	»	»	»	»	»	»	»	12	16	»	»	»	»	»	»	»	»	
Puy-l'Évêque	17 80	22 53	»	»	»	»	»	»	»	»	11 90	16 08	»	»	»	»	»	»	»	»	
Figeac	18 80	19 50	»	»	12 25	16 11	»	»	12 50	17 83	13 50	16 87	9	20	»	»	»	25	»	31 25	
St-Céré	17 03	21 29	15	20	11 44	15 84	»	»	12 97	20 92	15 73	22 47	7 92	24 81	»	»	»	»	»	»	
Gourdon	19 12	23 52	16 22	22 41	14 81	19 27	»	»	»	»	13 97	18 77	10 14	23 03	»	»	»	»	»	»	
Martel	17 16	21 70	15 20	20 10	14 03	19 50	»	»	»	»	14 10	18 50	9	18	»	»	»	»	»	»	
Labastide-Murat	17 73	22 91	»	»	12 50	17 12	»	»	14 37	23 93	14 89	24 74	9 09	20 42	»	»	»	»	»	»	
Prix moyen pour le département	17 41	21 79	15 47	20 83	13	17 36	»	»	13 28	20 90	13 58	18 79	9 03	21 25	»	»	»	»	25	»	31 25

MARCHÉS AUX BESTIAUX DE CAHORS.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilogramme
Bœufs	31	31	561 k.	0 ^{fr} 60
Veaux	118	118	83 k.	0 ^{fr} 80
Moutons	264	264	32 k.	0 ^{fr} 65
Porcs	5	5	138 k.	1 ^{fr}

MARCHÉS DU RAYON

HAUSSE. — Bazas, 35 c. ; La Réole, 1 fr. 7 c.
BAISSE. — Villeneuve-sur-Lot, 30 c.
SANS VARIATION. — Condom, Nérac.

	BOIS		CHARBON	
	STÈRE (100 k.)	HECT. (100 k.)	HECT. (100 k.)	HECT. (100 k.)
Cahors	12 50	2 30	6	12
Figeac	10	2	3	10
Gourdon	9	3	4 50	9 40
Prix moyen	10 50	2 43	4 50	10 46
FOSSILE				
Figeac	2 fr 25 c l'hect. 2 fr 00 c les 100 k.			
VINS DE 1864.				
1 ^{re} qualité	220 à 225 fr. le T. logé.			
2 ^e	180 à 185 fr. le T. logé.			
3 ^e	145 à 150 fr. le T. logé.			
(Vin de table.)				

	PAIN			VIANDE					POMMES DE TERRE		CHATAIGNES		FOURRAGES	
	1 ^{re} Q.	2 ^{me} Q.	3 ^{me} Q.	BOEUF	VACHE	VEAU	MOUT ⁿ	PORC	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	FOIN	PAILLE
	KIL.	KIL.	KIL.	KIL.	KIL.	KIL.	KIL.	KIL.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.	HECT.	100 k.
Cahors	31	28	26	1 10	» 90	1 25	1 20	1 20	»	»	»	»	10	6
Castelnau	30	27	25	1 10	» 80	1 30	1 30	»	»	»	»	»	»	»
Montcuq	30	25	22	1	»	1 10	1 10	»	»	»	»	»	»	»
Puy-l'Évêque	30	27	23	1	»	1 10	1 10	»	»	»	»	»	»	»
Figeac	30	25	22	1 50	»	1 50	1 50	»	»	»	»	4 25	6 71	
St-Céré	32	28	»	»	»	1 20	1 20	»	4	»	5 71	»	»	
Gourdon	28	26	24	1 10	» 53	1 30	1 30	»	5 96	9 68	»	»	6	3
Martel	30	28	26	1	»	1 10	1 20	»	5	»	8 10	»	»	
Labastide-Murat	30	25	23	1 20	»	1 40	1 40	»						

EAUX MINÉRALES DE LAGARDE

PRÈS GRAMAT (LOT).

Dépôt à Cahors, chez M. MIRC, pharmacien; à St-Céré, chez M. CAMILLE et dans tout le département.

TACHES, BOUTONS, FEUX AU VISAGE

Paris, CANDÈS et Co, boulevard Saint-Denis, 26 — Flacon 5 fr. — Cahors, VINFL, pharmacien.

L'efficacité du LAIT ANTEPHELIQUE contre les éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse, etc.) est incontestable. Mélangé avec 2/3 ou 3/4 d'eau, ce LAIT dépure, tonifie le tissu de la peau, détruit et prévient hâle, efflorescences, rougeurs, boutons, rugosités, etc., — rend et conserve au visage un teint clair et uni.

LE PHÉNIX

PARIS
40, rue de Provence.

PARIS
40, rue de Provence.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE
FONDS DE GARANTIE: QUATORZE MILLIONS

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, est dirigée par le même Conseil d'Administration que la Compagnie LE PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

Assurances pour la Vie entière: Un capital est payé au décès de l'Assuré. — **Assurances mixtes:** Un capital est payé à l'Assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années ou à ses héritiers, AUSSITÔT SON DÉCÈS. — Les Assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de leur participation de 50 pour 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances de Survie. — Assurances Temporaires. — Contre-Assurance.

Rentes Viagères immédiates ou différées aux taux les plus avantageux.

Associations mutuelles pour tous les âges. — Dots des Enfants. — Caisse de Retraites.

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.

Etude de M^e Ch. Besse de Laromiguière, avoué près le tribunal civil de Cahors.

Vente de biens de mineurs.

Devant M^e Bercegol, notaire, à Albas, et M. Pagès, notaire à Castelfranc, le dimanche, seize juillet courant, à dix heures du matin, dans une des salles de la mairie d'Albas.

Les biens à vendre appartiennent à M. Joseph-Pierre-Antoine-Raymond-Hipolyte Dulac, domicilié à Albas, et dépendent de la succession de M. Palotte, quand vivant, propriétaire et domicilié à Albas, et sont vendus à la requête de M. Raymond-Antoine-Hipolyte Dulac, père et tuteur légal de son fils mineur.

Ces biens consistent en deux maisons sises dans Albas, une briquetterie avec des terres labourables en dépendant, de belles vignes en plein rapport, et donnant un vin de première qualité, et un bois sis au Rédoulyré, commune d'Albas.

Le total des mises à prix s'élève à la somme de quarante-quatre mille trois cents francs. (Pour les détails des lots voir le n^o du Courrier du Lot du 21 juin dernier.)

Les personnes qui désireront prendre d'autres renseignements, devront s'adresser à MM^es Bercegol et Pagès, notaires détenteurs de la minute du cahier des charges, à M. Dulac, tuteur, domicilié à Albas, ou à M^e Ch. Besse de Laromiguière, avoué à Cahors, poursuivant la vente.

Le 7 juillet, 1865.

Ch. BESSE DE LAROMIGUIÈRE.

Etude de M^e Ch. Besse de Laromiguière, avoué près le tribunal civil de Cahors.

Vente sur saisie immobilière

A l'audience du 29 juillet courant, tenue par le tribunal civil de Cahors, à onze heures et demie du matin.

Cette vente est faite au préjudice de Pierre-Antoine Gaillard, dit Cuquel, cultivateur, domicilié à Sailha, commune de Lalbenque. Elle comprend maison d'habitation, grange et autres édifices pour l'exploitation, terres labourables, prés, vignes, bois et pâture. Elle sera faite en huit lots: (pour le détail, voir le n^o du Courrier du Lot du 28 juin dernier) — Sur la mise à prix totale de douze mille huit cent cinquante francs.

Les personnes qui désireraient avoir d'autres renseignements, pourront s'adresser à M^e Ch. Besse de Laromiguière, avoué près le tribunal civil de Cahors, ou prendre connaissance du cahier des charges, déposé au greffe du tribunal civil de Cahors.

Le 7 juillet, 1865.

Ch. BESSE DE LAROMIGUIÈRE.

A LOUER

UN GRAND ET JOLI MAGASIN

situé rue du Lycée, maison Audoury.

Ce Magasin est susceptible d'être divisé en deux. S'adresser, pour les renseignements, à M. ALIX, négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, maison Granou, à Cahors.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conservés en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Lorgnettes, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnettes, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

AVIS.

ON DEMANDE pour chacun des arrondissements de l'empire, une personne capable, offrant de bonnes garanties de moralité pour représenter une Société d'Assurances à primes fixes contre la grêle et contre l'incendie.

Pour renseignements et demandes d'emploi, s'adresser à MM. les Directeurs du Trésor-des-familles, rue St-Etienne, n^o 7, à Cahors (Lot). Bonnes rétributions. (Affranchir.)

CHATEAU et TERRE

de POYANNE (en Chalosse) Sur les bords de l'Adour, entre Dax et Saint-Sever, en vue des Pyrénées,

A VENDRE

même sur une enchère, en la chambre des Notaires de Paris, le 25 juillet 1865, en un lot, sur la mise à prix de: 356,253 francs, ou en quatre lots:

- 1^{er} — Château style Louis XIII. Contenance: 28 h. — mise à prix 447,473^{fr}
 - 2^e — Dix métairies. Contenance: 402 h. — mise à prix 121,000^{fr}
 - 3^e — Propriété de Lesbarrières. Contenance: 17 h. — mise à prix 40,000^{fr}
 - 4^e — Moulin d'Arthous et bois. Contenance: 22 h. — mise à prix 47,732^{fr}
- S'adresser à M^e BARDOU, notaire à Paris, rue le Pelletier, 29.

A VENDRE

L'ÉTUDE D'HUISSIER

Du Canton de Labastide-Murat, (Lot). S'adresser directement, à M. Caminade, huissier, à Labastide-Murat.

MALADIES SECRÈTES

Essence dépurative concentrée l'iodure de potassium, du Docteur DUCOUX, de Poitiers. Ce précieux dépuratif, complémentaire des écoulements, préserve des accidents secondaires et tertiaires et les guérit radicalement en paralysant les effets du mercure employé. S'emploie avantageusement dans les rhumatismes et les maladies de la peau.

Dépôt à Cahors, chez M. Duc, ph.

LEPETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES CRISTAUX

COMESTIBLES PORCELAINES

LAMPES à HUILE

DE

PETROLE

Maladies Chroniques.

vices du sang, cancers du sein, épilepsie, ulcères, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le docteur ROBÈBE, médecin homéopathe, 49, rue d'Amsterdam, à Paris. — Par correspondance. Affranchir.

Joli MAGASIN à louer

Situé sur les Boulevards, Galerie Audoury. — Maison Bourges.

Ce Magasin conviendrait parfaitement à un Bijoutier, Chapelier, Pâtissier, M^d de nouveautés, Modiste, Tapissier, Mercier, Epicier, Bureau, et même, à la rigueur, à un Coiffeur.

Bail à volonté. — Facilité pour le paiement.

S'adresser, pour la location, à M. Bourges, libraire, ou à M. Rozières, coiffeur.

PHOTOGRAPHIE HONORÉ

Boulevard Sud, près la Mairie de Cahors. Premier prix, médaille d'argent, exposition de 1865



Se recommande par la beauté et le fini complet de ses épreuves; spécialité de Portraits-cartes.

En vente chez tous les principaux libraires, au magasin Soulié doreur, des vues photographiques, grande et petite dimension, de Cahors et ses environs. Les prix varient de 1 fr. à 5 fr.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

VIN DE QUINIUM D'ALFRED LABARRAQUE

Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites.

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

POUDRE DE ROGÉ

Purifiant aussi sur qu'agréable

Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

PERLES d'ETHER DU D^r CLETTAN

Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

PASTILLES ET POUDRE DU D^r BELLOC

L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.

PILULES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES:

A Cahors, Vinel; — Figeac, Puel; — Gourdon, Cabanès; — Souillac, Planacassagne.

CAFÉ DE GLANDS DOUX



DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des fies, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{ds} de comestibles

PLUS DE CHEVEUX BLANCS

(COMMISSION) PLUS DE TEINTURE (EXPORTATION)

par l'emploi de L'EAU PROGRESSIVE pour rendre aux Cheveux et à la Barbe leur couleur primitive en 2 ou 4 applications, sans aucune préparation ni lavage.

EAU VÉGÉTALE POUR DONNER LA COULEUR BRUNE INSTANTANÉE.

PRIX DE LA BOITE AU DÉTAIL: 7 FR. ET 12 FR.

Salons réservés, consultations sur les maladies du cuir chevelu

L. MARQUIS coiffeur-parfumeur, CHIMISTE, 34, rue Bergère, Paris.

LE MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Ce splendide Recueil, publié sous la direction de MM. J. MACE, auteur de l'histoire d'une bouchée de pain, et P. J. STAHL, avec la collaboration des écrivains les plus distingués, membres de l'Institut, professeurs, etc., est le plus beau journal d'éducation qui ait jamais paru.

Le Magasin d'éducation et de récréation paraît tous les quinze jours, par livraisons de deux feuilles magnifiquement illustrées.

L'EUROPE

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE,

Autorisée par décret impérial en date du 18 juillet 1860, Boulevard de Sébastopol, 23, à Paris.

Demande un représentant comme AGENT PRINCIPAL pour l'arrondissement de Cahors. — Très fortes remises et appointements fixes. — Bons référendaires. (Ecrire franco).

Le propriétaire-gérant, A. LAYOU.